



<b>TARIFICATION DE LA PAUSE DU MIDI ET DE LA RESTAURATION</b>	
<b>Enfant d'une famille résidant à Bordeaux</b>	
<b>Quotient familial (calculé par la Ville)</b>	<b>Tarifs adoptés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>
de 0 à 145	0,45 € *
de 146 à 2242	$aQF^2 + bQF + c$ *
> 2243 (nouveau mode de calcul)	6,50 € *
Enfants avec PAI, dont le repas est fourni par la famille	Gratuité
Demandeurs d'asile et Minimas sociaux de type RSA, ADA	0,45 € *
Séjours scolaires sans nuitée (classes vertes, artistiques...) : Enfants non-inscrits habituellement à la restauration scolaire	3,50 € *
Enfants pris en charge par les organismes d'aides	6,50 € *
<b>Enfant d'une famille résidant hors Bordeaux</b>	
Enfants résidant hors Bordeaux	6,60 € *
Enfants résidant hors Bordeaux, scolarisés dans des classes spécialisées (ULIS, UPE2A, CHAM, classe internationale)	Selon QF *
Enfants avec PAI, dont le repas est fourni par la famille	Gratuité
Séjours scolaires sans nuitée (classes vertes, artistiques...): Enfants non-inscrits habituellement à la restauration scolaire	3,50 € *
Enfants pris en charge par les organismes d'aides	6,60 € *
* Majoration en cas de non-respect du profil, qui s'ajoute au tarif	2,65 €

**Adulte**

<b>Professionnels des écoles</b>	5,00 €
<b>Assistants de langue, emplois et auxiliaires de vie scolaire, assistants d'éducation, éducateur spécialisé.</b>	0,45 €
<b>Autres personnels employés par la Mairie sur la pause du midi</b>	Gratuité
<b>Séjours scolaires sans nuitée (classes vertes, artistiques...) :</b> • Adultes accompagnateurs (parents, enseignants ...)	Gratuité
<b>Tiers adultes</b>	7,40 €
<b>Stagiaire effectuant un stage dans les écoles publiques de la ville de Bordeaux avec convention Ville de Bordeaux</b>	Gratuité
<b>Stagiaire effectuant un stage dans les écoles publiques de la Ville de Bordeaux sans convention Ville de Bordeaux</b>	5,00 €
<b>Personne effectuant un service civique dans les écoles</b>	Gratuité
<b>Équipe pédagogique dans le cadre du programme Erasmus</b>	5,00 €